

Déclaration

Les associations culturelles, les syndicats, les organisations professionnelles réuni-e-s à Avignon pour la rencontre organisée par la FNCC et la COFAC, ce vendredi 17 juillet 2015, signent ensemble cette déclaration et vous invitent à vous joindre à leur appel.

Une loi pour de nouveaux droits

Au moment où nos valeurs républicaines ont subi la violence d'attaques contre la liberté d'expression, le projet de loi Liberté de création, architecture, patrimoine, peut – doit – devenir un outil pour l'affirmation de la démocratie culturelle, des droits culturels et de la toujours nécessaire démocratisation des arts, de la culture et de leurs pratiques.

Il faut se saisir de cette perspective législative pour développer, des débats citoyens réunissant les professionnel-le-s, les élu-e-s, les associations culturelles, sur tous les territoires.

Un débat qui doit être porté devant et avec les parlementaires.